

## A propos de l'article *Abstraction* de Dumarsais dans l'*Encyclopédie*

Henri BESSE  
ENS de Lyon

### Résumé :

Il s'agit, à partir d'une interprétation quasi mot à mot de l'article *Abstraction* de Dumarsais dans l'*Encyclopédie*, complétée par celle des articles *Abstraire*, *Analogie*, *Analogue* et *Induction* du même ouvrage, d'apporter une réponse, distanciée historiquement, à deux questions débattues à la table ronde de Tours en juin 2016. D'une part, Dumarsais accorde une grande attention à ce dont on fait abstraction dans l'élaboration des concepts abstraits, attention qui semble liée à sa pratique de l'enseignement du latin à de jeunes enfants. Ce qui l'oppose à l'*a priori* fondateur tant de la grammaire traditionnelle que de la linguistique « saussurienne » : il est possible d'étudier les langues hors des contextes où elles sont pratiquées et analysées. D'autre part, convaincu que pour être grammairien il faut être un peu philosophe, il ne dissocie pas l'activité grammaticale de ses assomptions métaphysiques voire théologiques. Ce qui l'oppose au positivisme tel qu'il s'est imposé dans les sciences du langage au cours des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Il permet donc d'en faire une épistémologie actualisée.

**Mots clés** : Dumarsais, grammaire, didactique des langues, positivisme, abstraction, analogie, induction.

### Abstract:

Based on an almost word by word analysis of Dumarsais' *Abstraction* entry in l'*Encyclopédie*, completed by the analysis of the *Abstraire*, *Analogie*, *Analogue* and *Induction* entries in the same publication, the present paper is an attempt at a historically distanced response to two questions debated in June 2016 at the Tours round table. To begin with, Dumarsais' remarkable attention to what is ignored and set aside in the elaboration of abstract concepts seems to proceed from his own personal practice of teaching Latin to young children. He is, to that extent, in contradiction with the *a priori* assumption underlying both the traditional grammar and Saussure's linguistics, namely that languages can be studied regardless of the context in which they are described and practiced. On the other hand, being convinced that grammarians must also be to some degree philosophers, he does not dissociate the grammatical activity from its metaphysical or, the case being, theological assumptions. In this respect he differs from the positivism which prevailed in the 19th-20th centuries sciences of language, thus breaking ground for a renewed epistemology of the subject.

**Key words**: Dumarsais, grammar, language didactics, positivism, abstraction, analogy, induction.1

Les débats de la table ronde de Tours, en juin 2016, ont oscillé entre un point de vue dit « positiviste » ou « rationaliste » et un point de vue dit « phénoménologique » ou « herméneutique ». Opposition qui est loin d'être récente dans l'épistémé occidentale sous ces dénominations ou d'autres<sup>1</sup>, et qui a donné lieu à des échanges d'arguments empruntés à des philosophes de ces deux derniers siècles, interprétés comme des tenants de l'un ou de l'autre point de vue.

Ces débats nous ont parfois donné l'impression qu'on y usait de l'histoire de la philosophie à la manière dont naguère, au temps de « la linguistique appliquée », on usait de la linguistique « structurale » pour raisonner l'enseignement / apprentissage des langues (L1 ou L2) : on en faisait la science de référence de cet enseigner / apprendre, comme si cette science de « la langue en elle-même pour elle-même »<sup>2</sup> était à même d'apporter des réponses à des questions qu'elle ne se posait pas ou très marginalement. La linguistique, quelle que soit son école, est certes nécessaire à la didactique des langues puisque cette didactique traite de leur enseigner / apprendre, mais elle y est insuffisante et mieux vaudrait, à notre avis, en faire une de ses sciences connexes (Besse 1989).

Il en va *a fortiori* de même pour la philosophie, du moins pour ce qui est enseigné comme étant l'histoire de cette discipline, où l'on use de catégories générales ou généralisantes (telles le « positivisme », le « rationalisme », la « phénoménologie », « l'herméneutique ») qui ne tiennent guère compte des langues dans lesquelles ces catégories ont été d'abord formulées, et guère plus des circonstances — entre autres de pouvoir — qui ont autorisé, en un temps et lieu donnés, leurs diverses énonciations<sup>3</sup>. Il en résulte que débattre de ces catégories s'apparentent souvent à l'antagonisme d'abstractions dont on ne sait plus très bien à quelles expériences sensibles, en particulier quand il s'agit d'enseigner / apprendre une langue, elles peuvent correspondre.

Sauf inadvertance de notre part, les mots *abstraire* et *abstraction* n'ont pas été prononcés lors des débats de Tours, et c'est sur ce que ces deux mots peuvent signifier dans les sciences du langage que nous allons ici focaliser notre attention. Toute étude se voulant rationnelle, sans pour autant être « rationaliste », implique de se distancer, dans le temps ou dans l'espace, de l'objet qu'elle se donne. Nous consacrons donc l'essentiel de notre présente contribution à l'article *Abstraction* de César Chesneau dit Du Marsais ou Dumarsais qu'il a rédigé pour l'*Encyclopédie* (vol. 1, 45-47), article qui présente l'intérêt,

---

<sup>1</sup> Que l'on pense au conflit entre Platon (celui du *Gorgias* et du *Phèdre*) et les Sophistes, soit entre la philosophie et la rhétorique, conflit réanimé par Nietzsche accusant Kant de s'adonner à une rhétorique « latente ».

<sup>2</sup> Formule à laquelle on a souvent réduit le projet saussurien.

<sup>3</sup> Disons que nous sentons plus proche du *Vocabulaire européen des philosophies* dirigé par Barbara Cassin (Paris : Le Seuil & Le Robert, 2004) relatif aux « intraduisibles », ou de *Droiture et mélancolie*, sur les écrits de Marc Aurèle de Pierre Vesperini (Paris : Editions Verdier, 2016) que de nombre d'historiens de la philosophie.

pour notre présent propos<sup>4</sup>, de s'inscrire dans un monde philosophique antérieur à celui dont il a été question dans nos débats de Tours.

## 1. Quelques mots sur un « grammairien philosophe didacticien » controversé

Dumarsais doit sa réputation de « philosophe », au sens qu'on prêtait à ce terme au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abord à lui-même. Dans le dernier article signé (F), pour Dumarsais, publié dans l'*Encyclopédie* (art. *Grammairien*, volume 7 : 847, italiques originales), il est rappelé que, selon Quintilien, « un *grammairien* doit être philosophe, orateur ; avoir une vaste connoissance de l'Histoire, être excellent critique & interprete judicieux des anciens auteurs & des poetes ; il veut même que son *grammairien* n'ignore pas la Musique », ce qui « suppose un discernement juste & un esprit philosophique, éclairé par une saine Logique & par une Métaphysique solide », sans quoi il est borné « à montrer par état la pratique des premiers éléments des lettres ». Et Dumarsais d'ajouter : « l'art de parler suppose l'art de penser », et si l'on « n'a pas cet esprit philosophique qui est l'instrument universel & sans lequel nul ouvrage ne peut être conduit à la perfection », on est « à peine *grammatiste* ».

Mais cette réputation de « philosophe » doit aussi beaucoup à l'éloge qu'a fait de lui d'Alembert au début de ce même vol. 7 de l'*Encyclopédie*, où « M. Du Marsais » est qualifié à plusieurs reprises de « Philosophe » (avec majuscule ou sans), quand ce n'est pas de « Philosophe éclairé » (*ibid.* : III) ou de « Grammairien profond & philosophe » (*ibid.* : VIII). Duchosal et Millon, les éditeurs de ses oeuvres en 1797, le disent aussi « grammairien philosophe » (t. 1 : XV), louant son esprit « clair, toujours instructif, toujours à la portée des élèves », dont la « méthode est si parfaite qu'elle rend excellent didacticien<sup>5</sup> » (Du Marsais, 1797, tome 1 : VIII). Ce qu'il fut au premier chef, ayant vécu sa vie d'adulte à enseigner le latin — et sans doute aussi des langues vivantes<sup>6</sup> — en tant que précepteur ou maître de pension.

Son *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* parue en 1722 ayant donné lieu à de vives controverses, il en publia chez Brocas en 1729 une *Préface*, où l'on expose la *Méthode d'apprendre le latin*, et où on explique l'usage que l'on doit faire de cette *Grammaire*, où il justifie ainsi son point de vue (Du Marsais 1797, t. 1 : 183, nous soulignons) :

---

<sup>4</sup> Dans Besse (1996), la note 7 rappelle les principales interprétations que les historiens français des idées linguistiques de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont faites des propositions de Dumarsais, Beauzée et Radonvilliers, dont les divergences didactiques sont précisées dans la troisième partie (« La méthode de Du Marsais démembrée », *ibid.* : 78-83). Ajoutons qu'il n'y est pas question de l'article *Abstraction*.

<sup>5</sup> Notons que si *didactique* est présent dans les dictionnaires contemporains du français, *didacticien(ne)*, substantif ou adjectif, en est absent. On ne trouve, par ex., aucune entrée à ce mot dans le *TLFI* (Trésor de la Langue Française Informatisé).

<sup>6</sup> Si l'on en croit le dictionnaire biographique des auteurs de l'*Encyclopédie* de la *Voltaire Foundation* d'Oxford (voir Kafter & Kafter 1988), où l'on estime que les articles de Dumarsais parus dans cet ouvrage « s'appuient sur sa connaissance de nombreuses langues étrangères » (*fortified by a knowledge of many foreign languages*).

Pourquoi fonder les règles de grammaire, dira-t-on, sur des observations de logique et de métaphysique ? Faut-il être philosophe avant que d'être grammairien ?  
Je réponds qu'il seroit à souhaiter que *ceux qui enseignent la grammaire* fussent philosophes. [...] La grammaire a une liaison essentielle avec les sciences qui traitent de nos idées, et des opérations de notre esprit, parce que la grammaire traite des mots, en tant qu'ils sont signes de ces idées et opérations.

Les philosophes qui de nos jours se disent épistémologues ne sont pas, en général, de réels praticiens des sciences qu'ils prennent pour objet, alors que Dumarsais le fut : « je n'ai écrit, dit-il aussi en 1729, qu'après avoir pratiqué » (*ibid.* : 211).

D'Alembert dans son *Eloge* et ces deux éditeurs dans leur *Avis* font longuement état, non sans approximations pour les seconds, de ces controverses auxquels ont donné lieu les écrits de Dumarsais dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans entrer dans les vicissitudes de sa vie privée, il est clair que la pensée de notre grammairien-philosophe-didacticien n'allait pas de soi chez nombre des lettrés de son temps, tant en matière didactique qu'en matière de grammaire, de philosophie ou de religion.

Quant à la religion, le dictionnaire de la Fondation Voltaire rappelle que, dès 1710-1717, Dumarsais est perçu comme étant — c'est un *understatement* — « loin d'être conventionnel dans ses croyances religieuses »<sup>7</sup> : sa défense de l'*Histoire des oracles* de Fontanelle heurta certains jésuites et son *Exposition de la doctrine gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome* ne sera publiée qu'après son décès. Saint-Simon, Grim et Voltaire, qui l'ont fréquenté, en ont fait un athée tout comme la police royale en 1749, ce que contesteront en 1760 des jésuites dans leur revue, les *Mémoires de Trévoux*. C'est à juste titre, nous semble-t-il, que Werner Krauss (1962) a intitulé un article relatif à ses croyances religieuses : « L'énigme de Du Marsais ».

On trouve aussi dans cet article deux ou trois assertions proches de notre point de vue quant à la manière dont Dumarsais ordonne ses divers savoirs d'ordre philosophique, grammatical, et didactique. Pour Krauss, « la contribution philosophique » de l'ensemble des écrits de Dumarsais « se limite à des remarques détachées » pour ainsi dire subordonnées à son « étude la grammaire », étude elle-même soumise à « son inclination pédagogique » (*ibid.* : 518) : « il est évident que la formation d'une théorie cohérente de la langue n'entraîne pas du tout dans (s)es vues », c'est « plutôt le caractère didactique qui fait l'essence » des articles qu'il a livré pour l'*Encyclopédie*, domaine où « il est vraiment novateur » (*ibid.* : 519).

Dumarsais n'était philosophe ni de profession (tels nos agrégés de philosophie actuels) ni de prétention (tels nombre de nos essayistes médiatisés), et c'est en didacticien (des langues) que nous allons lire l'article *Abstraction* de Dumarsais. Nous nous en tiendrons d'abord au plus près de ses mots, nos esprits actuels ne saisissant pas toujours d'emblée le sens qu'il leur prêtait. Façon de s'y couler à la manière dont on commence à apprendre

---

<sup>7</sup> *Du Marsais was far from conventional in his religious beliefs.*

une langue étrangère, en évitant de les gloser par des hypéronymes tels *rationalisme*, *positivisme*, *phénoménologie* ou *herméneutique*.

## 2. Un article plus complexe qu'il ne semble à première lecture<sup>8</sup>

Pour qui s'intéresse à la didactique des langues (L1 ou L2), mieux vaut commencer par les derniers paragraphes de cet article, car ils ne sont pas sans lien avec une opposition (mots concrets vs. abstraits) familière aux tenants de cette didactique, opposition que Dumarsais formule ainsi (*Encyclopédie*, vol. 1 : 46, nous soulignons) :

L'usage où nous sommes tous les jours de donner des noms *aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels*,<sup>9</sup> nous a porté à en donner aussi aux *objets métaphysiques des idées abstraites dont nous avons connaissance* : ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels.

*L'illusion, la figure, le mensonge*, ont un langage commun avec *la vérité*. Les expressions dont nous nous servons pour faire connaître aux autres hommes, ou *les idées qui ont hors de nous des objets réels*, ou *celles qui ne sont que de simples abstractions de notre esprit*, ont entre elles une *parfaite analogie*.

Ce que la tradition didactique actuelle appelle les « mots concrets » ne renvoie pas, aux yeux de Dumarsais, à des « objets réels » dont nos sens attestent de la réalité, à des « choses » que l'on peut montrer du doigt à l'élève, mais renvoient aux « objets des idées qui nous représentent des êtres réels ». Il y a donc pour lui, entre ces mots « concrets » et les choses tombant sous nos sens, les « idées » par lesquelles « notre esprit » se représente ces choses, « idées » qui, n'étant pas tout à fait les mêmes quand on passe d'une langue à l'autre, ne sont pas pour lui innées ou universelles (nous allons y revenir).

La « parfaite analogie » qu'entretiennent, dans nos discours, les « mots concrets » et les « mots abstraits » fait que nous avons tendance à parler des « objets métaphysiques » comme on parle des « objets réels », ce qui est, pour Dumarsais s'adonner à « l'illusion, la figure, le mensonge » et partant aller à l'encontre de « la vérité ». En d'autres termes, les « mots abstraits » relèvent d'une ontologie<sup>10</sup> différente de celle des « mots concrets » : les « abstraits » n'étant que de « simples abstractions de notre esprit » sont créés par nous ; les « concrets » ne sont pas créés par nous : ils renvoient aux « idées qui ont hors de nous des objets réels », des « idées » tributaires donc de ces réalités, même si celles véhiculées par une langue ne sont pas exactement les mêmes à ses yeux que celles véhiculées par une autre.

---

<sup>8</sup> A qui en aurait le temps et l'intérêt, nous conseillons de lire cet article de Dumarsais avant de poursuivre la lecture du nôtre.

<sup>9</sup> Nous respectons la ponctuation du texte original.

<sup>10</sup> Au sens que la philosophie aristotélicienne du temps de Dumarsais donnait à ce mot : ce qui y questionne « l'être en tant qu'être ». D'Alembert, dans son *Discours préliminaire de L'Encyclopédie*, la définit comme « la science de l'être, ou métaphysique générale ».

Pour Dumarsais : « Le grand secret de la didactique, c'est-à-dire de l'art d'enseigner, c'est d'être en état de démêler la subordination des connoissances. » (art. *Education*, vol. 5 : 399). Et il subordonne didactiquement les idées « qui ne sont que de simples abstractions de notre esprit » à celles « qui ont hors de nous des objets réels » : « Les noms des objets réels sont les premiers noms ; ce sont, pour ainsi dire, les aînés d'entre les noms : les autres qui n'énoncent que des concepts de notre esprit, ne sont que des noms par imitation, par adoption ; ce sont les noms de nos concepts métaphysiques » (art. *Abstraction*, vol. 1 : 46).

Ces noms nés « de notre esprit » concourent certes « à mettre de l'ordre & de la précision dans nos pensées », à donner « plus de grâce & de force au discours », ce qui fait qu'ils sont utiles en rhétorique, mais on peut en être aisément dupe quand on les emploie sans « en connaître la juste valeur » (*ibid.*). Car les noms de « nos abstractions » sont « dans le discours ce que certains signes sont en Arithmétique, en Algebre & en Astronomie : mais quand on n'a pas l'attention de les apprécier, de ne les donner & de ne les prendre que pour ce qu'elles [ces « abstractions »] valent, elles écartent l'esprit de la réalité des choses & deviennent ainsi la source de bien des erreurs » (*ibid.* : 47). Et Dumarsais de recommander de n'user, « dans le style didactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'enseigner », qu'avec « beaucoup de circonspection des termes abstraits & des expressions figurées », car ce sont là « des métaphores qui n'amuse que l'imagination » (*ibid.*).

D'évidence, nombre de philosophes, passés ou actuels, ne sont pas des philosophes au sens que Dumarsais prête à ce mot. Subordonnant volontiers les abstractions ordinaires du réel aux abstractions de leur esprit, ils prêtent à leurs spéculations métaphysiques une vérité supérieure à celle communément imposée par les « idées qui ont hors de nous des objets réels ». Ce qui, pour lui, revient à écarter « l'esprit de la réalité des choses ». D'où cet énoncé quelque peu déconcertant pour un adepte platonicien ou cartésien des « idées » : « Les personnes sensées ont de la peine à croire qu'il y ait eu des hommes assez déraisonnables pour réaliser leurs propres abstractions » (*ibid.*).

Ce qui précède aide, nous semble-t-il, à comprendre la définition par laquelle Dumarsais débute son article (*ibid.* : 45, nous soulignons) :

L'abstraction est une opération de l'esprit, par laquelle, à l'occasion des impressions sensibles des objets extérieurs, ou à l'occasion de quelque affection intérieure<sup>11</sup>, nous nous formons par réflexion un concept singulier, *que nous détachons de tout ce qui peut nous avoir donné lieu de le former* ; nous le regardons à part *comme s'il y avait quelque objet réel qui répondît à ce concept indépendamment de notre manière de pensée* ; & parce que nous ne pouvons faire connoître aux autres hommes nos pensées autrement que par la parole, cette nécessité & l'usage où nous sommes de donner des noms aux objets réels, nous ont portés à en donner aussi aux concepts métaphysiques dont nous parlons.

---

<sup>11</sup> Deux formulations proches de celles de John Locke dans son *Essay*, tel que traduit par Pierre Coste.

Il y a dans cette définition une insistance peu courante, tant dans les dictionnaires du passé que du présent<sup>12</sup>, sur ce trivial constat que, par l'acte d'abstraire un « concept singulier », on se détache « de tout ce qui peut nous avoir donné lieu de le former », ce qui nous conduit à le regarder « à part comme s'il y avait quelque objet réel qui répondît à ce concept », et donc à en parler comme s'il pouvait exister « indépendamment de notre manière de pensée ». Selon une tournure de la langue française attestée dès le XVII<sup>e</sup> siècle, raisonner ainsi revient à *faire abstraction*<sup>13</sup> du réel dont l'acte d'abstraire procède inévitablement, c'est-à-dire ne pas tenir compte *et du sujet qui abstrait et du contexte dans lequel il effectue cet acte*.

Dumarsais voit là une sorte d'aporie sur laquelle il revient à plusieurs reprises. Dans ce passage que nous citons un peu longuement, où il passe d'un *nous* qui l'inclut à un *vous* dont il s'exclut (*ibid.* : 45, italiques originales) :

[...] nous nous sommes formés le concept d'*étendue*, ou celui de *figure*, ou celui de *divisibilité* : mais il n'y a point d'être physique qui soit l'*étendue*, ou la *figure*, ou la *divisibilité*, & qui ne soit que cela. [...] Chaque abstraction particulière exclut la considération de toute autre propriété. Si vous considérez le corps en tant que *figuré*, il est évident que vous ne le regardez pas comme *lumineux*, ni comme *vivant* [...] : ainsi il seroit ridicule de conclure de votre abstraction, que ce corps que votre esprit ne regarde que comme figuré, ne puisse être en même tems en lui-même *étendu*, *lumineux*, *vivant*, etc.

Ou dans ce passage, parfois cité mais sans que son implicite en soit explicité : « *Grammaire* n'est qu'un terme abstrait ; c'est un nom métaphysique & d'imitation. Il n'y a pas hors de nous un être réel qui soit la *Grammaire* ; il n'y a que des Grammairiens qui observent. » (*ibid.* : 46) Ou encore dans celui-ci où Dumarsais voit, dans la propension qu'ont certains à faire du résultat de leurs abstractions des réalités supérieures à celles que nous livre la simple expérience de nos sens, une erreur « pire que l'ignorance » : « Les Philosophes, les Métaphysiciens, & si je l'ose dire les Géomètres même ont été séduits par des abstractions [...] Le point métaphysique, par exemple, n'est qu'une pure abstraction, aussi-bien que la longueur » (*ibid.*).

Sous-jacente à la critique que Dumarsais fait de l'abstraction, il y a donc cette conviction que « les hommes ont été pénétrés de la réalité des choses, & ont senti une persuasion intérieure avant que d'introduire le mot *vérité* » (*ibid.* : 45), conviction qu'il oppose à celle de « ces Philosophes » qui ont cru « qu'il n'y avoit de vrai que par la *vérité* » (*ibid.*). Autrement dit, pour qui un « mot abstrait » tient lieu d'explication.

D'où son insistance sur ce dont on fait inévitablement abstraction pour créer une abstraction, une insistance liée, c'est notre hypothèse, à l'expérience qui fut la sienne sa

---

<sup>12</sup> Le Furetière de 1690 caractérise *abstraction* (nous soulignons) ainsi : « Détachement qui se fait par la pensée de tous les accidents ou circonstances qui peuvent accompagner un être, pour *le considérer mieux en lui-même*. » Le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande (édit. 1972, nous soulignons) : « Action de l'esprit considérant à part un élément (qualité ou relation) d'une représentation ou d'une notion, en portant spécialement l'attention sur lui, *et en négligeant les autres*. »

<sup>13</sup> Expression qui, selon la même édition du Lalande, signifie « le contraire de ce qu'on appelle "abstraire" ou "considérer par abstraction" ».

vie durant, celle d'un précepteur chargé d'enseigner le latin à de jeunes enfants dont les parents étaient plus fortunés que lui. Devant se comporter avec eux moins en grammairien-philosophe qu'en simple pédagogue (étymologiquement : « celui qui suit l'enfant là où il va »), il se devait de prêter attention à la moindre de leurs réactions pour tenter de saisir ce qui, dans leur esprit, était à même de faire obstacle à son enseignement. La *Préface* à ses *Véritables principes de la grammaire* [1729] est à ce propos éclairante : « il y a autant de différences dans les esprits, qu'il y en a dans les visages » (Du Marsais 1797, t. 1: 184).

Ajoutons, avant de resituer brièvement l'article *Abstraction* dans quelques écrits de son temps, que l'article *Abstraction* est immédiatement suivi dans l'*Encyclopédie* par l'article *Abstraire* (volume 1 : 47), également signé (F). Dumarsais, après une courte définition (« faire une abstraction, c'est ne considérer qu'un attribut ou une propriété de quelque être, sans faire attention aux autres attributs ou qualités »), y précise que « ce verbe n'est pas usité en tous les tems, ni même en toutes les personnes du présent ; on dit seulement *j'abstrais, tu abstrais, il abstrait* : mais au lieu de dire *nous abstraions, &c.* on dit *nous faisons abstraction*<sup>14</sup> », que « le parfait & le prétérit simple<sup>15</sup> ne sont pas usités, mais « on dit *j'ai abstrait, tu as abstrait, &c. j'avois abstrait, &c. j'eus abstrait, &c.* », et « le présent du subjonctif n'est point en usage ; on dit *j'abstrairois, &c.* on dit aussi *que j'aie abstrait. &c.* »<sup>16</sup>. Un article attestant que Dumarsais est attentif aux contraintes de la langue dans laquelle il formule sa pensée, ce qui n'est pas sans analogie avec l'actuel *Vocabulaire européen des philosophies* (voir ci-dessus, notre note 3).

### 3. Resituer l'article *Abstraction* dans les écrits de son temps

Joseph Marie de Gérando (ou Degérando), l'auteur d'une *Histoire comparée des Systèmes de philosophies* (première édition 1804 : 337), voit dans « l'excellent article sur l'abstraction » de Dumarsais « une sorte d'abrégé de l'*Essai sur l'entendement* » de John Locke<sup>17</sup>. Ce qui est patent, y compris dans certaines des formulations de Dumarsais (voir ci-dessus, note 12), mais qui est discutable si l'on réduit son article *Abstraction* à un simple « abrégé » de Locke. L'histoire de la philosophie occidentale fait souvent de Locke un des pères de « l'empirisme » et parfois de Dumarsais un prédécesseur du « sensualisme » (terme inventé par Degérando), deux abstractions philosophiques qui réduisent Dumarsais à ce qu'il n'est pas, entre autres dans ses premiers écrits

---

<sup>14</sup> Selon la définition d'*abstraire* préalablement donnée, et non au sens qu'on lui prête souvent de nos jours (voir la note qui précède).

<sup>15</sup> Soit notre actuel passé composé (« j'ai aimé, est, dit-on, le *parfait* de l'indicatif », article *Parfait* de Beauzée, vol. 11 : 940) et notre actuel passé simple.

<sup>16</sup> Notons que pour le *Nouveau Bescherelle* (Paris, Hatier : 1976), ce verbe n'est « défectif » qu'au passé simple et à l'imparfait du subjonctif.

<sup>17</sup> Cité par Werner Krauss (1962 : 519). Nous n'avons pas retrouvé ce passage dans la deuxième édition de l'ouvrage de Degérando, « revue, corrigée et augmentée », en quatre volumes de 1822-1823, où Locke est pourtant cité à plusieurs reprises.

didactiques, sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* [1722] et ses *Véritables principes de la grammaire* [1729].

Dumarsais y part d'un « grand principe » qu'il formula ainsi en 1729 : « nous ne parvenons aux idées générales qu'après avoir passé, pour ainsi dire, par les idées particulières » ; « il n'est pas possible d'entendre les principes généraux et les termes abstraits, si l'on n'a pas dans l'esprit les idées particulières qu'ils supposent » (Du Marsais 1797, t. 1 : 185). Il voit là un « ordre naturel » : « nous recevons par les sens les impressions des objets, et ensuite nous raisonnons sur ces impressions » (*ibid.*). Son originalité par rapport à Locke (celui de son *Essai sur l'entendement* et de *Some Thoughts Concerning Education*) est d'ordre strictement didactique : « C'est pour me conformer à cet ordre naturel, qu'avant de parler de déclinaisons, de conjugaisons, et de grammaire, je fais expliquer d'abord un latin rangé selon l'ordre de la construction simple, par le moyen d'une traduction interlinéaire. » (*ibid.* : 186, nous soulignons) L'idée de la traduction interlinéaire lui vient en effet de Locke, mais cet « ordre de la construction simple » lui est propre. Il entend par là qu'il y range et les mots latins (L2) et les mots français (L1) selon « l'ordre primitif des pensées » (*ibid.*), selon un ordre des mots qui n'est pas celui du latin et qui n'est celui du français pour ainsi dire que par accident, un *ordre tiers qu'il suppose inhérent à l'esprit humain*, dont l'intérêt didactique est qu'il enlève « toutes les épines, en réduisant aux règles générales les façons de parler les plus difficiles » (*ibid.* : 198).

L'élève est d'abord confronté — première phase de ce qu'il appelle en 1722, d'après Locke, *la Routine* — à des mots tant latins que français rangés selon cet ordre tiers, ce qui le conduit à supprimer « l'inversion latine ou transposition des mots qui ne sont pas placés dans l'ordre naturel que l'on suit en français », à rétablir les « mots sous-entendus » dans les « ellipses », tout en conservant « les latinismes, ou façons de parler, qui sont particulières à la langue latine » (*ibid.* : 2). Un latin donc didactiquement soumis à cet « ordre naturel », traduit mot-à-mot en français aussi littéralement que possible, en particulier pour ce qui est de ces « latinismes ». Il s'agit, écrira-t-il en 1729, de faire entendre à l'élève « la signification propre des mots latins, et la forme, pour ainsi dire, des pensées de l'auteur original » (*ibid.* : 193), ce « français littéral » n'étant « que l'image ou l'expression du latin » (*ibid.* : 194).

Locke, dans *Some Thoughts Concerning Education*, ne préconisait rien de tel, il se bornait à donner le texte latin dans sa version originale en le traduisant mot-à-mot dans la L1 de son élève. L'idée d'un *ordo naturalis* était loin d'être nouvelle dans l'enseignement du latin, où l'explication du texte latin débutait par « faire la construction » : analyse grammaticale des « parties du discours » ré-arrangées par le maître et ses élèves selon cet ordre. L'originalité de Dumarsais est de donner à l'élève toute faite la « construction » du texte latin traduite en « français littéral ». C'est ce qui lui vaudra les critiques les plus vives.

L'élève est ensuite confronté — seconde phase de cette *Routine* — à ce que Dumarsais appelle « la traduction des pensées », c'est-à-dire au « texte original » de l'auteur latin (*ibid.* : 198) et à une version française de ce texte, où « le traducteur doit parler comme l'auteur lui-même auroit parlé, si la langue dans laquelle on le représente eût été sa langue naturelle » (*ibid.* : 196).

Double Routine qui est, pour Dumarsais, une « pratique préliminaire » (*ibid.* : 186) à la deuxième étape de sa méthode, celle dite des « règles de la Grammaire raisonnée » (*ibid.* : 211), parce que selon lui on ne peut raisonner que sur ce qu'on connaît déjà un peu. En 1722, il entendait par là apprendre aux « jeunes élèves [...] le mécanisme de la construction, en faisant pour ainsi dire l'anatomie de toutes les phrases, et en leur donnant une idée juste de toutes les parties du discours » (*ibid.* : 27), ce qui était plus ou moins suivre la pratique ordinaire des collègues. En 1729, il s'agit non seulement de faire en sorte qu'ils « comprennent les règles », mais qu'ils en fassent eux-mêmes « l'application avec plaisir » et avec « toute la force et toute leur liberté de faire usage de leur raison » (*ibid.* : 211).

Et de nouveau revient l'attention que Dumarsais prête au « visage » de chaque élève : « Je n'enseigne les règles que peu à peu, et à mesure que la curiosité du disciple, et ce que je fais expliquer m'en fournissent l'occasion. » (*ibid.* : 192) ; « Au reste, je n'apprends ces règles qu'à ceux qui sont en état de les entendre, les autres se disposent à cette intelligence, en continuant toujours la simple explication. » (*ibid.* : 193) A quoi, il ajoute : « je n'invente aucun terme nouveau, je me sers de ceux qui sont reçus, sans chercher à leur en substituer d'autres » (*ibid.* : 207). C'est que, pour lui, les termes relatifs à « la nature des mots, [...] ce que c'est qu'un nom, un verbe, un substantif, un adjectif, etc. », ne sont que les « *préliminaires de la syntaxe* » (*ibid.* : 204, italiques originales). Une syntaxe conçue comme étant celle des « pensées des homes », qui entretient « une liaison nécessaire avec la science des idées et du raisonnement » (*ibid.* : 202). Dumarsais voit dans cette syntaxe, qui réduit la diversité des langues « à la raison de la règle comune », le « guide universel des començans » (*ibid.* : 205).

L'article *Construction* (*Encyclopédie*, vol. 4 : 73-92), signé (F), clarifie une partie des propos de Damarsais en 1722 et 1729, en ce qu'il y distingue nettement la notion de « construction » et de celle de « syntaxe » (*ibid.* : 73, ital. origin.) :

Je crois qu'on ne doit pas confondre *construction* avec syntaxe. *Construction* ne présente que l'idée de combinaison & d'arrangement. Cicéron a dit selon trois combinaisons différentes, *accepi litteras tuas, tuas accepi litteras, & litteras accepi tuas* : il y a là trois *constructions*, puisqu'il y a trois différens arrangemens de mots ; cependant il n'y a qu'une syntaxe ; car dans chacune de ces *constructions* il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entr'eux, ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. [...] ces trois arrangemens excitent dans l'esprit le même sens, *j'ai reçu votre lettre*. [...] La syntaxe est donc la partie de la Grammaire qui donne la connoissance des signes établis dans une langue pour exciter un sens dans l'esprit.

Ce « sens » syntaxique, que notre esprit saisit hors des arrangements que peuvent avoir ces trois mots latins chez Cicéron, est un sens autre que ce que chacun de ces mots, pris isolément, signifie littéralement. Un sens qu'on pourrait dire *abstrait* de la langue latine, à la fois général, en ce qu'il échappe à l'arbitraire des langues, et particulier, en ce qu'il est fortement individualisé (*ibid.*, nos italiques) : c'est une « pensée *singulière* [...] excitée en nous en un instant, sans division, & par *une simple affection intérieure de nous-mêmes* », une pensée qui, selon saint Augustin, n'est « ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare, *elle n'est qu'à nous* ». Se retrouve peut-être là quelque chose de ce que la tradition aristotélicienne appelait « l'induction immédiate », celle qui permet, à certains mais pas à d'autres, de saisir d'emblée l'universel dans le singulier.

Les « constructions » sont, à l'opposé de cette syntaxe « logique », prises dans l'arbitraire des langues : « arrangement des mots dans le discours », une construction est « vicieuse quand les mots d'une phrase<sup>18</sup> ne sont par arrangés selon l'usage d'une langue » (*ibid.*). Dumarsais en distingue « trois sortes » : une construction *simple, naturelle, nécessaire*, qui est « le moyen le plus propre & le plus facile que la nature nous a donné pour faire connoître nos pensées par la parole » (*ibid.*) ; une *figurée*, qui contraint notre esprit à en rectifier spontanément « l'irrégularité » (*ibid.* : 76) ; et *usuelle* qui tient des deux précédentes. Ces distinctions posées, Dumarsais consacre l'essentiel de ce long article à montrer comment on réduit à des fins didactiques les constructions figurées ou usuelles d'un texte à la « construction simple, naturelle, nécessaire ».

Réduction dans laquelle il voit « un art que la nature même enseigne » (*ibid.* : 74), puisqu'il consiste à réordonner « les mots selon l'état où l'esprit conçoit les choses » (*ibid.* : 75). Un état dans lequel le substantif, signe de la « substance », précède nécessairement le verbe, parce qu'il faut « être avant que d'opérer, *prius est esse quam operari* »<sup>19</sup> ; et où l'adjectif suit tout aussi nécessairement le substantif, parce qu'il faut « avoir une existence réelle ou imaginée, avant que de pouvoir être qualifié » (*ibid.*). Si le français suit cet « ordre naturel », ce n'est pas aux yeux de Dumarsais en raison du « génie » de cette langue, mais parce qu'il en est simplement ainsi.

Dans cette réduction, la notion d'*analogie* joue évidemment un grand rôle : elle en est selon Dumarsais « pour ainsi dire l'interprète » (*ibid.* : 76) : elle permet de traduire les « constructions » non conformes « à l'état où l'esprit conçoit les choses » en celle qui, étant conforme à cet « état », permet à notre esprit d'en saisir immédiatement le sens. Une traduction que « le peuple fait par sentiment, puisqu'il entend le sens de ces phrases » irrégulières, mais que le grammairien-philosophe fait par réflexion, cherchant à « pénétrer le mystère de leur irrégularité, & [à] faire voir que malgré le masque qu'elles portent de l'anomalie, elles sont pourtant analogues à la *construction simple* » (*ibid.*, italiques originales).

Deux articles de l'*Encyclopédie* précisent ce que Dumarsais entend par analogie : l'article *Analogie*, classé (*Logique & Gramm.*) qu'il a rédigé avec le métaphysicien Claude Yvon (vol. 1 : 399-400) et son article *Analogie* (*ibid.* : 400) classé (*Gram.*).

Le premier débute par cette définition : « *Analogie* signifie [...] la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres » (*ibid.* : 399). Si l'analogie, tant en matière de langues qu'en matière de physique<sup>20</sup>, est d'une indéniable utilité, en ce qu'elle peut

---

<sup>18</sup> Le mot *phrase* ne signifie pas pour Dumarsais la « phrase grammaticale » telle qu'on l'entend en français depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais le sens qu'il a encore dans *phraséologie*, des « arrangements de mots » propres à une langue, qu'ils soient idiomatiques ou stylistiques.

<sup>19</sup> Citation empruntée à saint Thomas, reformulant Aristote.

<sup>20</sup> « Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent surtout être éclaircies par le secours de l'*analogie* » ; « On fait en Physique des raisonnements très-solides par analogie » (*ibid.*).

« servir à expliquer & à éclaircir certaines choses », elle ne permet pas de « les démontrer », car de l'analogie on « tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité » (*ibid.*). Elle n'en est pas moins courante en philosophie où « elle nous épargne mille discussions inutiles » (*ibid.*), en « matière de foi » où elle « est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus » (*ibid.* : 400), et en grammaire où elle est « d'un grand usage [...] pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidents des mots » (*ibid.*).

Dans l'article *Analogie* (*ibid.* vol. 1 : 400), Dumarsais s'en tient à un exemple suivi de deux remarques. L'exemple est relatif à ce qu'on appelle, en didactique des langues actuelle, des « interférences du premier degré » : « les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours de phrases dont tous les mots à la vérité sont des mots françois, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point analogue au tour, à la manière de parler de ceux qui savent la langue [latine] ». Une interférence courante, selon Dumarsais, chez « la plupart des Auteurs modernes qui ont écrit en Grec ou en Latin ». L'article se termine par un simple renvoi au chapitre VI du *Liber primus* de l'*Institutio oratoria* de Quintilien, qu'il nous faut ici rappeler brièvement. Quintilien y conseille d'avoir « un jugement critique, principalement quand il s'agit d'analogie » (1.6.3.), précisant plus avant (1.6.16., nos italiques<sup>21</sup>) :

Ce n'est pas, en effet, au moment où les hommes ont été créés qu'Analogie a été envoyée du haut du ciel pour donner son moule au langage ; elle ne fut trouvée qu'après qu'ils eurent commencé à parler et que l'on eut noté dans le langage les désinences respectives des mots. Ainsi donc, *elle ne s'appuie pas sur un principe rationnel, mais sur des exemples; elle n'est pas une loi du langage, mais plutôt l'observance d'une pratique*, de sorte qu'elle n'est issue de nulle part ailleurs que de l'usage.

Une critique de l'analogie proche — on en conviendra — de la conception que Dumarsais se fait de la grammaire (voir ci-dessus : « il n'y a pas hors de nous un être réel qui soit la Grammaire, il n'y a que des Grammairiens qui observent »).

#### 4. De l'induction dans l'*Encyclopédie* et du classement des sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle

L'article *Induction* (vol. 8 : 686-690) de l'*Encyclopédie* est non signé et classé (*Log. & Gramm.*). Ses deux auteurs, Lubières et Cramer<sup>22</sup>, y précisent une classification des sciences proche, nous semble-t-il, de celle dans laquelle Dumarsais raisonne de la grammaire.

---

<sup>21</sup> Nous le citons dans la traduction de Jean Cousin.

<sup>22</sup> Cet article a été attribué à Diderot avant que Jean-Pierre Candaux ait démontré qu'il était de Charles-Benjamin de Lange, dit Mr. de Lubières, lequel en a emprunté l'essentiel à son maître, le mathématicien suisse Gabriel Cramer : « Je n'eus aucune peine à découvrir que les six colonnes et demie de cet article reproduisait presque mot à mot le texte des § 398 et 517-535 de la logique de Gabriel Cramer » (Candaux 1993 : 88).

L'induction, fondée sur un principe « reçu en Logique », est « complète » quand on la fait après s'être assuré « d'avoir observé tous les cas particuliers, de n'avoir omis aucun des individus », et « imparfaite » quand on la tire de quelques cas et parfois même d'un seul individu. La complète, dont les exemples sont rares, est seule à conduire à la certitude ; l'imparfaite, qui ne peut être une « connoissance sûre & certaine », est la « plus en usage » (*ibid.* : 687). C'est que, « dans l'usage ordinaire, & même souvent en Logique », on confond volontiers l'induction avec l'analogie, « une induction incomplète qui étend sa conclusion au-delà des principes, & qui d'un nombre d'exemples observés, conclut généralement à l'espèce » (*ibid.*). Ce qui revient à ne pas obéir « aux lois d'un raisonnement sûr » et n'est donc pas une « preuve démonstrative » (*ibid.*). Elle n'en reste pas moins d'une « nécessité absolue », tant dans les sciences que dans la vie ordinaire, mais en tant que « principe de probabilité » (*ibid.*).

Lubières et Cramer divisent les sciences ayant recours à l'induction en « en trois classes, relativement à leur objet » : les « sciences *nécessaires*, telles que la Métaphysique, les Mathématiques, une bonne partie de la Logique, la Théologie naturelle, la Morale » ; les « sciences *contingentes* » ou sciences « des esprits créés & des corps » (dont la physique et la médecine) ; et les « sciences *arbitraires*, & sous cette dernière classe l'on peut ranger la Grammaire, cette partie de la Logique qui dépend des mots, signes de nos pensées, cette partie de la Morale ou de la Jurisprudence, qui est fondée sur les moeurs & les coutumes des nations » (*ibid.*, italiques originales). Et ils font observer que dans les sciences « nécessaires », en particulier en métaphysique et en mathématiques, « les premiers principes, les axiomes sont supposés, & n'ont d'ordinaire aucune autre preuve que celle qui se tire de l'induction. [...] une induction bien légère en comparaison de tant d'autres cas où l'on applique » (*ibid.*) ; que dans les « contingentes », dans les sciences « dépendant & n'existant que par la volonté du créateur », l'induction incomplète ou analogie, est encore « bien plus considérable » ; et qu'enfin dans les « arbitraires », celles qui « dépendent uniquement de la volonté & de l'institution des hommes », telles la grammaire et la jurisprudence, « on voit régner aussi la même analogie » (*ibid.* : 688).

Ils examinent ensuite « la probabilité qui résulte de l'*induction* dans les sciences nécessaires » (*ibid.* : 689). Ce que l'esprit y envisage « est une idée abstraite dont il forme l'essence à son gré par une définition, & dont il recherche uniquement ce qui découle de cette essence, sans s'arrêter à ce que les causes extérieures ont pu y joindre » (*ibid.* : nos italiques). L'induction parfaite résulte donc d'une abstraction radicale, menée « à son gré » par l'esprit<sup>23</sup>, qui en fait une « essence » dont l'esprit déduit une conclusion ne devant plus rien aux « accidents » ou « causes extérieures » dont il a fait abstraction, une conclusion certaine.

Se retrouve là explicité ce que Dumarsais entend par un « discernement juste » en grammaire. L'objet de cette science, qui relève des sciences « nécessaires » pour ce qui est des « idées » de notre esprit et des sciences « arbitraires » pour ce qui est des mots

---

<sup>23</sup> Dont on ne dit pas s'il est inhérent au genre humain ou propre à celui qui abstrait.

qui nous servent à transmettre ces « idées » à autrui, ne peut être raisonné qu'en s'appuyant sur les unes et les autres : sur les sciences du raisonnement certain que sont la logique et la métaphysique et sur les sciences qui, étant « fondées sur les moeurs & les coutumes des nations », s'en tiennent au probable telles la grammaire, la jurisprudence ou la morale.

On comprend mieux que la méthode de Dumarsais, même si sa Routine est un préalable nécessaire à sa « grammaire raisonnée », est loin d'être « inductive » au sens que commencera à prendre ce mot en didactique des langues à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : un paradigme d'exemples choisis par le maître en fonction d'une règle grammaticale afin que les élèves « redécouvrent » cette règle supposée inhérente à la langue, comme si elle était un « être réel » et non le résultat de l'activité « métaphysique » des grammairiens.

## Conclusion

La table ronde de Tours a posé deux questions : Faut-il *ou non* adopter, en didactique des langues et en sociolinguistique, un point de vue qui ne dissocie pas l'étude des langues de celle des contextes au sein desquels elles sont pratiquées, étudiées scientifiquement, enseignées / apprises ? Faut-il adopter, dans ces deux mêmes domaines, un point de vue « métaphysique<sup>24</sup> » ou un point de vue « positiviste » ? Il nous semble que notre détour par l'article *Abstraction* (et ses articles connexes) de Dumarsais est à même de nous aider à préciser les réponses que l'on peut apporter à ces deux questions.

Ce qui au fondement du courant, majeur et multiséculaire, tant de la grammaire que de la linguistique, c'est la réduction drastique de l'objet qu'on s'y donne : pour étudier « scientifiquement » les langues, il faut faire abstraction des contextes ou situations dans lesquels elles sont effectivement pratiquées. J.-C. Milner (1989 : 40-44, nous soulignons) est un de ceux (celles) qui ont le mieux formulé cette exigence épistémologique : « l'activité grammaticale » implique qu'il est possible d'attribuer « des *propriétés* à une formation langagière *sans avoir aucun égard ni à celui qui la profère ni à son éventuel destinataire ni aux circonstances de la profération* », c'est là une condition nécessaire pour que « l'activité grammaticale rencontre *des propriétés objectives* des langues ».

En d'autres termes, « l'objectivité » de ces « propriétés » exige que l'on ne tienne pas compte de ce dont on fait abstraction pour les étudier, y compris — ce que Milner ne dit pas — la singularité de celui ou de celle, grammairien(ne) ou linguiste, qui opère cette abstraction. On conviendra qu'on est loin de Dumarsais selon qui « il n'y a que des Grammairiens qui observent ».

---

<sup>24</sup> Didier de Robillard a intitulé un texte préparatoire à cette table ronde : « Les sciences humaines peuvent-elles se passer de métaphysique ? ». Titre qui joue au moins sur deux des sens que *métaphysique* a pris dans la tradition philosophique, le sens que lui donne Dumarsais (la philosophie « première » qui s'interroge sur les origines de nos connaissances certaines, sur les principes qui les fondent) et celui dépréciatif (une explication purement verbale, logomachique) qu'il a pris, après d'autres, chez Auguste Comte dans son « âge métaphysique ».

Il est clair que ni la sociolinguistique ni la didactique des langues ne peuvent opérer une telle réduction des objets qu'elles étudient ; tout comme il est clair que certains grammairiens et linguistes ont tenu compte, dans leur observation, des « circonstances »<sup>25</sup> au sein desquelles ils prélèvent leurs données. Dit autrement, des grammairiens et des linguistes qui ne dédaignent pas la rhétorique ou le « pragmatisme »<sup>26</sup>. Des grammairiens « remarqueurs » du XVII<sup>e</sup> siècle, tel Claude Fabre de Vaugelas, à certains de nos contemporains, qu'ils soient sociolinguistes, tel William Labov<sup>27</sup>, ou didacticiens des langues, tel Petar Guberina disant, dans le cadre de la méthode SGAV<sup>28</sup>, qu'il s'agit de prendre en compte « la parole en situation » (1974 : 53)<sup>29</sup>. Mais ce courant est loin d'avoir le prestige académique du courant majeur et n'est que très marginalement pris en compte dans ces deux outils indispensables à la pratique « surveillée » des langues que sont les grammaires et les dictionnaires.

Le conflit entre ces deux courants, qui est aussi un conflit entre deux épistémologies, est donc loin d'être nouveau et perdure dans nos actuelles sciences du langage, où les savoirs réputés les plus abstraits continuent à l'emporter sur ceux qui sont réputés l'être moins, conflit d'autant plus vif qu'il se retrouve dans l'usage ordinaire des langues vivantes, du moins celles dont les usages « surveillés » ont été façonnés depuis des siècles par les grammairiens et/ou les linguistes.

Nous serons plus historiquement circonstancié dans notre réponse à la seconde question, en particulier quant au terme *positiviste*. Nous l'interprétons moins au sens que lui donne Auguste Comte dans son *Cours de philosophie positive* [1830-1842] qu'au sens qu'un certain scientisme lui a prêté et qui nous paraît avoir conduit, au moins dans les sciences humaines et sociales, à une sorte d'asthénie épistémologique. Bornons-nous à deux brefs rappels de ce qu'ont écrit deux des plus illustres disciples du « positivisme » de Comte, Émile Littré et John Stuart Mill.

---

<sup>25</sup> Que Quintilien résume à l'hexamètre latin : *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ?* Soit : Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand ?

<sup>26</sup> Tel que *pragmatism* commence à être interprété au début du XX<sup>e</sup> siècle, entre autres par Charles S. Peirce (cité d'après le Lalande, 1972) : *Consider what effects that might conceivably have practical bearings we conceive the object of our conception to have.* (Considérons l'objet d'une de nos idées, et représentons-nous tous les effets imaginables, pouvant avoir un intérêt pratique quelconque, que nous attribuons à cet objet.)

<sup>27</sup> Voir en particulier Labov (1976) [1973] — pour qui sa sociolinguistique n'est ni une sociologie du langage ni une linguistique « asociale » telle celle de Chomsky — qui montre que les membres d'une communauté langagière, tout en parlant de manière spontanée différemment les uns les autres, ne s'accordent pas moins sur la manière dont il leur faudrait parler « correctement », normes subjectivement partagées mais non objectivement suivies par tous.

<sup>28</sup> Guberina est un des trois initiateurs (avec Paul Rivenc et Georges Gougenheim) de la méthode Structuro-Globale Audio-Visuelle.

<sup>29</sup> Par quoi il entend « un ensemble situationnel » non dissocié du « système de la langue », ensemble d'ordre à la fois social et individuel », qui inclut le verbal et le non-verbal, dont « la situation et le contexte » ainsi que les aspects psychologiques et affectifs des sujets parlants.

Littré est l'auteur d'un *Auguste Comte et la philosophie positive* [1853], qu'il republiera, l'ayant remanié après la mort de Comte, dix ans plus tard. Dans la préface de cette seconde édition, Littré se dit « sectateur de cette philosophie » (1863 : II), les dernières publications de Comte<sup>30</sup> étant pour lui le « malheur d'un grand esprit » non celui « de [s]a doctrine » (*ibid.* : VII). Stuart Mill est l'auteur d'un ouvrage intitulé, tout comme celui de Littré, *Auguste Comte and Positivism* [1865], où lui aussi voit dans ces publications une « insigne anomalie dans la carrière » de Comte (1891 : 9<sup>31</sup>).

Dans son introduction, Mill estime que les termes par lesquels Comte caractérise le « théologique » et le « métaphysique » suscitent en anglais « des idées autres que celles qu'on se propose » (*ibid.* 10), qu'ils ne sont donc pas ceux qu'il aurait lui-même choisis dans sa langue native, et il en avance les équivalents suivants (*ibid.*) :

Instead of the Theological we would prefer to speak of the Personal, or Volitional explanation of facts; instead of Metaphysical, the Abstractional or Ontological; and the meaning of Positive would be less ambiguously expressed in the objective aspect by Phenomenal, in the subjective by Experiential.

Parler — en « français littéral » pour reprendre Dumarsais — de personnelle ou volontaire explication de faits au lieu de leur explication dite *théologique* selon Comte, d'abstrait ou d'ontologique au lieu de *métaphysique* tel qu'il l'entend, et de phénoménal pour l'aspect objectif de son *positif* ou d'expérientiel pour l'aspect subjectif de ce même *positif*, c'est priver ces trois notions des connotations tant historiques que culturelles qui avaient contribué au succès du cours de philosophie de Comte durant les années 1830, et c'est lui en donner d'autres jugées par Mill plus neutres ou plus stimulantes pour des lecteurs britanniques. Autrement dit, une fois de plus, la pensée philosophique n'échappe qu'en partie aux langues qui la formulent et aux cultures qui la sous-tendent.

Littré, dans son introduction à l'édition de 1863 d'*Auguste Comte et la philosophie positive*, admet que « les théories historiques » constituent une « portion essentielle »<sup>32</sup> de la philosophie de Comte (*ibid.*), et il la résume ainsi (*ibid.* : 42, nous soulignons) :

La philosophie positive est l'ensemble du savoir humain [...]. Elle se distingue de la philosophie théologique et de la philosophie métaphysique en ce qu'elle est d'une même nature que les sciences dont elle procède, tandis que la théologie et la métaphysique sont d'une autre nature, et ne peuvent ni guider les sciences ni en être guidées ; les sciences, la théologie et la métaphysique n'ont point entre elles de nature commune. Cette nature commune n'existe qu'entre la philosophie positive et les sciences.

---

<sup>30</sup> Entre autres, son *Système de Politique Positive* (1851-1854) et son *Catéchisme Positiviste* (1852).

<sup>31</sup> Nous le citons d'après la *Fourth edition* de *Auguste Comte and Positivism* (London : Kegan Paul, Trench, Trübner & Co, 1891), la traduction que G. Clémenceau a proposée de ce passage étant déficiente : il s'y borne à des calques et y traduit *the objective aspect* par « au point de vue subjectif ».

<sup>32</sup> Il reproche à Descartes de ne pas avoir pensé « que l'histoire fût un fait naturel soumis à ses lois » (1863 : 4).

Ce qui en fait une philosophie omnisciente dont le questionnement critique est minoré, qui pose la « philosophie théologique et la philosophie métaphysique » non comme des « sciences du raisonnement » telles qu'entendues au XVIII<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessus en 4. l'article *Induction* de l'*Encyclopédie*) mais des savoirs devenus obsolètes parce qu'historiquement dépassés. Et Littré d'accuser Comte, celui de ses derniers ouvrages, en reprenant ses « propres dires » d'avoir « changé la méthode objective pour la méthode subjective », d'avoir renoncé à sa doctrine originelle où il n'y avait « aucune place pour la philosophie subjective », où il n'y en avait « que pour la méthode déductive qui remplace la méthode subjective des théologiens et métaphysiciens » (*ibid.* : IV). Dérive qui aurait conduit Comte à « tirer un système religieux et politique » (*ibid.* : 5) de « l'implicite » (*ibid.*) de sa doctrine. Ce qui oppose fondamentalement la philosophie positive des philosophies théologique et métaphysique, c'est selon Littré se refuser à tenir compte de « l'implicite » de la doctrine de Comte : la philosophie est « positive » que si elle est « d'une même nature que les sciences dont elle procède », ce qui n'est pas le cas des philosophies théologique et métaphysique.

Réduire les présupposés métaphysiques et théologiques inhérents à toute théorie nous paraît caractéristique du scientisme tel qu'il s'imposera dans les sciences humaines et sociales, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un scientisme pourtant remis en cause dès les années 1930, dans les sciences physico-mathématiques, par entre autres Gaston Bachelard et son « nouvel esprit scientifique », par Karl Raimund Popper et sa « logique de la découverte scientifique », et dans les années 1960, par Thomas Samuel Kuhn et sa « structure des révolutions scientifiques ». Kuhn était un physicien de haut niveau, et son argument principal pour expliquer les changements de « paradigmes » dans les sciences physiques, chimiques ou biologiques, est qu'il ne faut pas s'en tenir à l'explicite des théories constitutives de ces sciences. Il y a toujours dans ces théories des éléments qui ne sont ni théoriques ni scientifiques, dont des croyances d'ordre métaphysique ou théologique, éléments dont la prise en compte permet seule de comprendre ces changements.

Ne pas l'admettre, s'en tenir à l'explicite d'un seul « paradigme », c'est se condamner à ne pas comprendre ce qui relève des autres « paradigmes », antérieurs ou postérieurs. C'est, nous semble-il, le cas de Gabriel Compayré réduisant la Routine de Dumarsais au « double travail d'apprendre deux fois le latin, d'abord dans un ordre factice et de fantaisie, ensuite dans l'ordre réel » (1911 : 494).

### **Bibliographie des références**

BESSE, Henri, « De la relative rationalité des discours sur l'enseignement / apprentissage de langues », *Langue française*, n° 82, mai, 1989, pp. 28-43.

BESSE, Henri, « Beauzée et Radonvilliers, ou la méthode de Du Marsais démembrée ». Actes des journées d'étude « Qu'est-ce qu'apprendre une langue, 1765-1825 ? », École normale supérieure de Fontenay – Saint-cloud, 24-26 septembre 1992, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°17, juin, 1996, pp. 61-85.

- CANDAUX, Jean-Pierre, « Un auteur (et même deux) pour *Idée, Induction, Probabilité* ; Monsieur de Lubières encyclopédiste », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol. 15, octobre, 1993, pp. 71-96.
- COMPAYRE, Gabriel, Article *Dumarsais* (494-495), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, sous la direction de F. Buisson. Paris : Hachette, 1911.
- DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Jean le Rond (sous la dir. de, 1751-1772). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres. Dix-sept tomes, onze volumes de planches. Paris : André Le Breton, Michel-Antoine David, Laurent Durand, Antoine-Claude Briasson, [en ligne].
- DUMARSAIS, César Chesneau, *Œuvres de Du Marsais*. Marie Emile Guillaume Duchosal et Charles Millon éditeurs. Paris : Imprimerie de Pougin, sept tomes, 1797.
- GUBERINA, Petar, « La parole dans la méthode structuro-globale audio-visuelle », *Le français dans le monde*, n° 103, mars, 1974, pp. 49-54.
- KAFTER, A. Franck ; Kafter L. Serena (). *The Encyclopedists as individuals: a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie*. Oxford : Voltaire Foundation, SVC vol. n° 257, 1988, [en ligne].
- KRAUSS, Werner, « L'énigme de Du Marsais », *Revue d'histoire littéraire de la France* n° 4, octobre-décembre, 1962, pp. 514-522, [Accessible en ligne sur Gallica].
- LITTRE, Émile, *Auguste Comte et la philosophie positive*. Paris : Hachette, 1863 [1853].
- MILL, Stuart John, *Auguste Comte et le positivisme*, par J. Stuart Mill, traduit de l'anglais par le Dr. G. Clémenceau, député, 5<sup>ème</sup> édition. Paris : Félix Alcan, 1893 [1865].
- MILNER, Jean-Claude, *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil, 1989.
- QUINTILIEN, [fin du premier siècle]. *Institution oratoire*. Texte établi et traduit par Jean Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 2 vol., 1975.